



Nîmes, le 31 mars 2016

Communiqué aux ELUS du Conseil Départemental du Gard

Le 5 avril prochain, Le Président du S.D.I.S., Alexandre PISSAS, défendra devant les élus du Conseil Départemental, le budget nécessaire au fonctionnement de notre établissement public.

Ce budget, qui a stagné pendant les trois dernières années, est en régression significative pour 2016, ce qui est particulièrement préoccupant.

En effet, le maintien du niveau de réponse opérationnelle et la garantie d'un niveau de sécurité pour la population gardoise sont remis en question.

Le 7 avril, un vote du Conseil Départemental entérinera le budget alloué aux Sapeurs-Pompiers Gardois.

Notre devoir de responsables syndicaux élus par nos pairs dans les instances paritaires, mais aussi de citoyens, électeurs et contribuables, nous oblige à informer la population gardoise de cet état de fait. Ceci sera fait au travers d'un communiqué de presse qui suivra le vote de ce budget.

Nous souhaitons également attirer l'attention des élus sur le fait que des choix entre les missions obligatoires du Conseil Départemental et les missions facultatives peuvent encore s'opérer.

En 2014, les Sapeurs-Pompiers du Gard ont effectué 51 653 interventions contre 55 692 en 2015 soit 7,8 % d'augmentation.

Il est fort probable que cette augmentation régulière des opérations, liée à l'arrivée de nouveaux résidents gardois mais aussi à tous les risques auxquels notre département est soumis, se poursuive dans les années futures. La désertification médicale et la problématique globale du secours à personne impactent fortement le S.D.I.S.

.../...

Malgré les 9 recrutements prévus pour le mois de décembre 2016, **les effectifs de sapeurs-pompiers professionnels seront déficitaires d'une vingtaine d'agents** par rapport à l'effectif théorique calibré pour garantir un bon fonctionnement de notre service.

Cette situation critique doit vous alerter et conditionner une nouvelle vision de votre vote. C'est ce que nous vous demandons explicitement.

Les sapeurs-pompiers sont bien trop souvent sollicités pour des missions qui ne leur incombent pas et sont la dernière chaîne sociale de la société actuelle.

Ils sont très attachés à poursuivre le service qu'ils rendent à la population car c'est l'essence même de leur métier qui est aussi une vocation.

Ils ne refuseront jamais de faire ce que plus personne ne veut ou ne peut faire.

Mais ils demandent légitimement que les moyens nécessaires soient attribués afin de pouvoir le faire dans des conditions et des délais acceptables pour la population et en maintenant la gratuité des secours.

« Demain, face à un drame, il sera trop tard pour argumenter »

Mesdames et Messieurs les élus, vous seuls avez le pouvoir de revoir ce budget. Nous comprenons les contraintes qui sont les vôtres et les choix difficiles que vous serez amenés à faire.

Mais amputer le budget d'un service qui concourt à la sécurité dans le Département du Gard n'est pas un bon choix.

D'autres départements ont choisi de placer la sécurité de leurs concitoyens au premier rang, nous vous demandons d'avoir cette même vision.

Par ces quelques lignes, nous mettons chacune et chacun d'entre vous face à ses responsabilités. Les choix qui seront faits devront être assumés car demain, en cas de problème, nous ne serons pas les seuls responsables. Nous vous transmettrons les convocations des tribunaux pour que vous soyez, vous aussi, montrés du doigt.

« Le pacte de sécurité prime sur le pacte de responsabilité » (François Hollande, Président de la République Française au lendemain des attentats du 13 novembre 2015)